

COMITÉ POUR LA MISE EN VALEUR DU BOIS-DE-SARAGUAY

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Montréal, le 26 mai 2015

MISE EN VALEUR DU BOIS-DE-SARAGUAY : VISITE GUIDÉE, QUELQUES ENJEUX

Le 16 mai 2015, le Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay accueillait le public à sa dixième visite guidée de la plus belle et la plus ancienne forêt de Montréal. Vingt-cinq visiteurs étaient présents, sans compter les membres du Comité. De plus, on souligna la présence de Mme Émilie Thuillier, conseillère municipale du district d'Ahuntsic ainsi que M. Emmanuel Rondia, représentant du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Pour un public ravi devant la beauté et la biodiversité exceptionnelle de cette forêt, le guide de l'excursion était Marc Sardi, chargé de projet à Ville en vert\Écoquartier Ahuntsic-Cartierville. Les visiteurs ont pu prendre connaissance d'une très grande variété d'arbres aux écorces souvent fascinantes, des fougères délicates, de multiples trilles et autres fleurs sauvages, des plans d'eau lumineux, des concerts de chants d'oiseaux migrants ou nicheurs et même, deux charmantes salamandres à points bleus.

La présidente du Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay, Jocelyne Leduc Gauvin, présenta quelques développements depuis la visite précédente :

Après de nombreux reports depuis 2012, la Ville de Montréal a commencé la mise en valeur par des travaux préliminaires en mars 2015. Ensuite, il est entendu qu'il y a une pause des travaux jusqu'en septembre pour se conformer à une Loi fédérale pour la protection des oiseaux nicheurs. La Ville assure bien que les travaux vont reprendre au début de septembre 2015 pour réaliser les trois premiers sentiers et les terminer comme prévu en décembre.

Par ailleurs, avec d'autres associations citoyennes, le Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay s'implique dans un Comité de suivi permanent que la ville de Montréal réunit à environ trois rencontres par année.

Tout semblait donc pour le mieux mais...il y a un mais!

COUPE D'ARBRES NON ANNONCÉE

En novembre 2014 puis janvier 2015, la Ville avait indiqué que les travaux du mois de mars consisteraient à éradiquer les nerpruns, une sorte d'arbre dans la partie sud de la forêt. Les nerpruns sont très envahissants et prennent la place d'arbres indigènes de la forêt.

Par ailleurs, même si plusieurs délégués citoyens ont demandé, à plusieurs reprises, des sentiers étroits pour protéger la biodiversité, on leur avait déclaré en novembre que les sentiers seraient plus larges que demandés.

En mars-avril, le Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay a commencé à recevoir des plaintes concernant les premiers travaux : le long des sentiers prévus, plusieurs autres arbres étaient coupés plutôt que des nerpruns. Le Comité a demandé et obtenu certaines explications mais n'avait

encore aucune idée du nombre d'arbres qui seraient abattus. Le Comité a fait un comptage, et répertoria 273 arbres coupés, d'un diamètre de 5 à 85 cm, sans compter les nerpruns. Or, le Bois-de-Saraguay n'est pas un milieu habituel. Ce site patrimonial présente la plus grande biodiversité des parcs-nature de Montréal et comporte plusieurs plantes menacées ou vulnérables. Pourquoi avoir annoncé l'éradication des nerpruns, pas tous enlevés d'ailleurs, et non pas l'abattage des autres arbres?

QUELQUES ENJEUX

À la suite de consultations auprès d'associations impliquées, le Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay souhaite faire les demandes suivantes à la Ville de Montréal. L'objectif principal est de s'assurer que la mise en valeur respectera en priorité la protection de ce parc-nature déclaré site patrimonial du Québec, en particulier sa forêt exceptionnelle dont l'existence remonte au moins au 17^e siècle :

1. Présenter aux délégués citoyens un inventaire détaillé des arbres coupés en mars 2015 ainsi que les raisons des coupes afin d'avoir un portrait précis de l'ampleur de l'abattage du printemps.
2. Rassurer les délégués citoyens à l'effet que tous les efforts seront faits, pour les sentiers présents et à venir, afin que les sentiers soient aménagés de façon à éviter la coupe d'arbres. Selon certains renseignements, de telles pratiques existent.
3. Pour ce parc-nature, réviser la présente politique de sentiers de 2,5 mètres laquelle oblige à couper d'avantage d'arbres que pour des sentiers étroits.
4. Lorsque des consensus sont établis puis ensuite changés, en aviser d'avance les délégués citoyens, dans un esprit de collaboration pour ce projet rassembleur.

-30-

Pour information :
Jocelyne Leduc Gauvin, présidente
Comité pour la mise en valeur du Bois-de-Saraguay
jocelyne.leduc.gauvin@bell.net

